

## 6.2 Les mesures propres à la phase construction (Ctr)

### Mesure Ctr1 : Intégration des pistes d'accès et des plateformes

#### Mesure de réduction

**Impact potentiel identifié :** Modification visuelle (couleur, texture) et artificialisation du site par l'empierrement des pistes existantes et créées.

**Objectif de la mesure :** Favoriser l'intégration des pistes dans l'environnement immédiat, c'est-à-dire un contexte de parcelles agricoles ouvertes, parcourues de boisements épars et du bois de la Foye au nord.

**Description de la mesure :** Les pistes et les plateformes seront recouvertes de grave de provenance locale, d'une teinte proche de celle des chemins en terre existants ou d'une teinte gris clair, s'approchant des voies des voies d'accès existantes.

**Impact résiduel :** Faible à long terme.

**Coût prévisionnel :** Compris dans le projet

**Calendrier :** Pendant le chantier

**Responsable :** Maître d'ouvrage/Coordinateur de travaux

**Modalités de suivi :** Rapport du coordinateur de travaux.



Photographie 144 : Exemple d'un revêtement de sol s'intégrant dans le contexte paysager de l'aire d'étude immédiate.

## 6.3 Les mesures à mettre en œuvre pour la phase d'exploitation (ME)

### Mesure E1 : Intégration des postes de livraison

#### Mesure de réduction

**Impact potentiel identifié :** Modification visuelle (couleur, texture) et artificialisation du site par l'installation de locaux préfabriqués.

**Objectif de la mesure :** Favoriser l'intégration des postes source dans l'environnement immédiat, c'est-à-dire un contexte rural et forestier, à l'orée du bois de la Foye.

**Description :** Les postes de livraison seront recouverts d'un bardage vertical en bois local s'accordant avec les boisements proches. Le toit et les portes seront peints d'une teinte assez neutre gris-vert (RAL 7003), qui s'accordera à la fois avec le bois du bardage et avec le contexte forestier.

**Modalités de suivi :** Validation à l'issue de la phase construction

**Impact résiduel :** Faible

**Coût prévisionnel :** environ 3 000 € (2 x 1 500 €)

**Calendrier :** Mesure appliquée à l'issue de la construction et maintenue pour la totalité de la période d'exploitation.

**Responsable :** Maître d'ouvrage

RAL 7003	108-112-089	#6C7059	Moosgrau	Moss grey	Gris mousse	Gris musgo	Grigio muschio	Mosgrijs
----------	-------------	---------	----------	-----------	-------------	------------	----------------	----------

Figure 25 : Teinte RAL 7003



Photographie 145 : Exemple d'un poste de livraison recouvert d'un bardage bois, dans un contexte forestier (parc éolien d'Adriers-Tageau dans le département de la Vienne, 86).